

Des véhicules ERDF et des pseudos employés ERDF circulent ILLEGALEMENT

sur le territoire Français alors que la société anonyme a cessé son activité en 2016 et a été transférée à ENEDIS ! ATTENTION :

Donc, les véhicules et employés ERDF sont CADUQUES, ILLEGAUX, USURPATEURS, ABOLIS, etc...

Cette EX société n'a AUCUN droit d'existence et ou d'intervenir puisqu'elle n'existe plus !

Voir sa description sur le site suivant :

<https://www.fournisseurs-electricite.com/erdf>

Sur la grande majorité du territoire français, le monopole de la gestion du réseau de distribution d'électricité est confié à ERDF (Electricité Réseau Distribution France).

Dans le cadre de l'ouverture à la concurrence des marchés de l'électricité, l'activité de gestion du réseau a été comptablement séparée de celle de commercialisation d'électricité.

C'est ainsi que le 1er janvier 2008, ERDF est devenue le gestionnaire de réseau de distribution d'électricité en France, comme société anonyme (SA), filiale à 100% d'EDF. ERDF est dirigé par Philippe Monloubou depuis 2014, qui a succédé à Michèle Bellon.

Le 30 mai 2016, ERDF annonce qu'il change de nom et devient Enedis.